

ASSISTANT PARTAGE
Discipline médicale : NEUROLOGIE
Besoins exprimés sur les sites de Blois et Romorantin

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Neurologie

Pôle de rattachement : Pôle risques neuro-cardio-vasculaires et respiratoires, maladies chroniques et SSR

Président de CME : Luc DALMASSO, dalmasl@ch-blois.fr , Tél : 0254556633

Description de l'activité du service :

- hospitalisation : 20 lits
- 820 entrées par an
- durée moyenne de séjour : 8.5

Principales pathologies traitées dans le service : <ul style="list-style-type: none"> - AVC, - SEP, - neuropathies, - épilepsie, - Parkinson et apparentés
4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : Neurologie Pôle de rattachement : Tête et Cou Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Philippe CORCIA, corcia@med.univ-tours.fr , 0247473724 Composition de l'équipe médicale : 2PUPH, 9 PH, 1 PH partagé Tours-Loches, 1 assistant partagé Tours-Chinon avant prise d'un poste de PH sur cette activité, 2 CCA Nombre de lits : 66 Nombre de places Plateau technique : Neuroradiologie diagnostique et interventionnelle, Neurophysiologie, Vidéo-EEG,
5. Missions confiées
Préparation au cours de cet assistantat à la restructuration d'un service de Neurologie au sein du CH de Blois suite au départ de tous les neurologues praticiens au sein de cet établissement
6. Les compétences à développer
Acquisition des compétences permettant la prise d'un poste de praticien hospitalier au CH de Blois afin de reconstituer une équipe de neurologie hospitalière. Cet assistant aura notamment pour fonction de coordonner la prise en charge des pathologies nerveuses périphériques.
7. L'organisation de la permanence des soins
<ul style="list-style-type: none"> - Au CH : possibilité de participer au tour de garde de médecine du week-end - Au CHU : participation à l'astreinte opérationnelle de Neuro-vasculaire (en cours : demande d'évolution en garde)
8. Les valences (enseignement/ recherche)
Participation aux enseignements et travaux de recherche menés dans le service et développement de travaux collaboratifs avec le CH de Blois
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
L'assistant aura accès à tout le plateau technique neurophysiologique notamment et participera à la prise en charge des patients atteints de pathologie nerveuse périphérique au CHU de Tours
10. Logement par l'établissement d'accueil
Non (sauf demande dérogatoire à examiner)
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Oui, projet médical en cours de finalisation en lien avec le CHRU de Tours et le CHR d'Orléans, perspectives de recrutements dès 2020
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Mise en place de réunions régulières de discussion de dossiers cliniques avec les praticiens du service du CHU de Tours.



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : NEUROLOGIE

15. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Centre hospitalier de CHATEAUROUX-LE BLANC
Direction de la stratégie des ressources médicales et du territoire
216, avenue de Verdun
BP 585
36019 CHATEAUROUX
Téléphone : 02 54 29 65 14
Mail : affaires.medicales@ch-chateauroux.fr

Le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc (Indre - 36) est situé à 2 heures de Paris par le train, 1 heure 30 de Tours, Limoges et Poitiers par voiture.

C'est un hôpital à l'activité très diversifiée qui a su en plus de ses activités de base, développer des pôles d'excellence. L'ensemble des activités y sont représentées : activités de médecine et médecines spécialisées, chirurgies, gynécologie - obstétrique, des secteurs de psychiatrie et psychiatrie infanto-juvénile, des soins de suite et de la médecine physique et réadaptation, des structures d'hébergement.

Il est composé de 2 sites principaux (1087 lits et places) distants de 60 km :

- Châteauroux : sites M.C.O - S.S.R - psychiatrie pour un total de 756 lits et places. Ce site dispose d'un plateau technique complet et comporte entre autres : 6 salles de bloc opératoire, 8 places de SSPI, une UCA de 20 places. D'autre part, l'établissement a un service de réanimation polyvalente/USC, uneUSIC, un SAU-SAMU-SMUR doté d'un hélicoptère, 2 scanners, 2 IRM (dont 1 IRM 3T).

- Le Blanc : sites M.C. - S.S.R. gériatrique et addictologie - 3 EHPAD pour un total 331 lits et places. Ce site dispose d'un plateau technique et comporte 4 salles de bloc opératoire, 6 places de SSPI, une UCA de 7 places. Il y a aussi une unité de SC de 3 lits, une USLD de 30 lits et un SAU avec antenne SAMU-SMUR et un scanner.

Enfin, doté d'une communauté médicale soudée, le Centre Hospitalier a la spécificité d'avoir maintenu un fort dynamisme et une activité en progression y compris sur la chirurgie aussi bien lourde et programmée qu'ambulatoire.

Membre du groupement hospitalier public Indriance (G.H.P.I.), il est acteur des actions de coopération hospitalière engagées sur le territoire de l'Indre.

Il est l'établissement de référence pour l'ensemble des activités de court séjour et bénéficie d'un plateau technique important. Il est l'établissement support du groupement hospitalier de territoire (G.H.T.) de l'Indre composé de 8 établissements sanitaires et d'un EHPAD

16. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249

<p>000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.</p> <p>Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.</p>
<p>17. Présentation du service de l'établissement d'accueil</p> <p>Nom du service : neurologie et gériatrie Pôle de rattachement : neurologie gériatrie hospitalisation à domicile Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Habib HALLAK, 0254296013, habib.hallak@ch-chateauroux.fr Composition de l'équipe médicale : 2 neurologues.2 gériatres, 1 praticien attaché associé Nombre de lits : 36 Nombre de places : 35 HAD Plateau technique : 2 IRM 2 TDM EEG EMG</p>
<p>4- Présentation du service du CHU DE TOURS I</p> <p>Nom du service Neurologie Pôle de rattachement Tête et Cou Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Philippe, CORCIA, corcia@med.univ-tours.fr, 0247473724 Composition de l'équipe médicale : 2 PUPH, 9 PH, 1 PH partagé Tours-Loches, 1 assistant partagé Tours-Chinon avant prise de poste de PH sur cette activité, 2 CCA Nombre de lits : 66 Nombre de places Plateau technique : Neuroradiologie diagnostique et interventionnelle, Neurophysiologie, Vidéo-EEG, Autres : /.</p>
<p>18. Missions confiées</p> <p>Prise en charge des patients, consultation, participation à la permanence des soins Développer les interfaces entre les deux services de neurologie. Améliorer la fluidité des différentes filières neurologiques entre les deux structures</p>
<p>19. Les compétences à développer</p> <p>Prise en charge des AVC Développer l'expertise neurologique en neurovasculaire et dans la prise en charge des pathologies neurodégénératives et des patients épileptiques. Préparation de l'assistant à une prise de fonction de praticien au CH de Chateauroux</p>
<p>20. L'organisation de la permanence des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : participation à la permanence des soins - Au CHU de Tours : participation à l'astreinte opérationnelle de Neuro-vasculaire (en cours : demande d'évolution en garde)
<p>21. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>Participer aux études cliniques Participation aux enseignements et travaux de recherche menés dans le service et développement de travaux collaboratifs avec le CH de Châteauroux.</p>
<p>22. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <p>2 IRM, 2 TDM, EEG et EMG</p>
<p>23. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>A la demande de l'assistant pour les périodes de présence au Centre hospitalier de Châteauroux-Le Blanc</p>
<p>24. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p> <p>Poste d'assistant spécialiste, Praticien Hospitalier contractuel temps plein ou temps partiel en attente du concours de Praticien Hospitalier.</p>
<p>25. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p>

Votre employeur sera la CHU de Tours.

- Traitement de base : réglementation statutaire
- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif
- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail
- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

26. Prise en charge des frais de déplacement

Sur présentation des justificatifs (carte grise, tickets de péages ou billets de train...)

27. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé

Participation aux staffs, vidéoconférences et journée de la neurologie de la région
Chef de service CHU de Tours en accord
Mise en place de réunions régulières de discussion de dossiers cliniques avec les praticiens du service du Chu de Tours.
Favoriser la fluidité des filières neurologiques entre le CHU et le CH de Châteauroux.